667 Note générale non destinée au public (R)

Premier indicateur

Non défini
ø Non défini

Second indicateur

Non défini
ø Non défini

Codes de sous-zones

‡a Note générale non destinée au public (NR)
‡5 Institution à laquelle s'applique la zone (R)
‡6 Liaison (NR)
‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone contient une note qui donne des renseignements généraux sur une vedette dans une zone 1XX pour laquelle une zone de note spécialisée n'a pas été définie. Il peut s'agir d'information permanente ou temporaire dont la formulation peut ne pas convenir à l'affichage à l'intention du public. Il faut entrer chaque élément d'information dans une zone 667 distincte.

Il faut entrer les notes générales destinées au public dans la zone 680 (Note générale destinée au public).

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacune contient un blanc (ø).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a – Note générale non destinée au public
La sous-zone ‡a renferme une note générale non destinée au public.

100 1ø‡aMozart, Wolfgang Amadeus,‡d1756-1791.‡tFugues,‡mpianos (2),‡nK. 426,‡rDo mineur
667 øø‡aArr. plus tard pour un orchestre à cordes pour faire partie de Adagio et Fugue, K. 546

100 1ø‡aShakespeare, William,‡d1564-1616‡xEt les hommes
667 øø‡aPour des œuvres portant sur les relations avec un seul homme, attribuer une vedette supplémentaire pour le nom de l'homme.

‡5 – Institution à laquelle s'applique la zone
Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

130 ø0‡aLivre in-quarto
667 øø‡aDonner le syntagme comme une note citée.‡5CaOONL

‡6 – Liaison
‡8 – Numéro de liaison de zone et de séquence
Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

667 Usage ou portée (Noms) [REDÉFINI] [USMARC seulement]
‡a Note d'usage ou de portée [REDÉFINI] [USMARC seulement]
En 1991, cette zone a été redéfinie comme une note générale non destinée au public, et sa portée a été élargie aux fins d'utilisation dans les notices d'autorité pour les noms et les matières.